

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 JUIN 2014

Convocation : 20 juin 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 27 juin à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, D. Cornuejols, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, Y. Leipert, V. Varin

Absents excusés : G. Guerbois (pouvoir à M. Raoult), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Velin), E. Martin-Gbeassor (pouvoir à M. Rouby)

Secrétaire de séance : N. Velin

## **Modification des statuts du SIRP**

Mme Poussard expose au Conseil qu'afin de faciliter les réunions de travail du SIRP, notamment l'atteinte du quorum, et de favoriser la formation nécessaire aux élus pour suppléer la Présidente, il est nécessaire d'en revoir les statuts de la façon suivante :

Article 5 : le comité est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes associées. Chaque commune est représentée au sein du comité par 4 délégués.

Article 6 : le comité est composé d'un président et de deux vice-présidents.

A l'unanimité, le Conseil adopte la modification des statuts du SIRP à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014

## **Avenant à la convention avec le SDE 28**

Mme Poussard rappelle que lors de la réunion du 17 avril dernier, le Conseil a décidé la suppression progressive des installations d'éclairage public à vapeur de mercure. Une convention avait été signée indiquant que le montant dû par la commune sur trois ans serait de 18.445 € soit 60 % du total de l'opération (30.742 €), les 40 % restants étant financés par le SDE 28.

Des modifications ayant dû être apportées au projet, le SDE 28 a fait parvenir un nouvel échéancier. Pour 17 candélabres et 48 lanternes, le montant du projet pour la commune s'élève désormais à 20.299 € (sur un total de 33.832 €).

A l'unanimité, le Conseil approuve la modification de ce projet et autorise Mme Poussard à signer l'avenant à la convention avec le SDE 28.

## **Décision modificative**

Afin de pouvoir financer le projet rappelé ci-dessus, le Conseil décide les modifications budgétaires suivantes :

### Fonctionnement

Compte D 022 - 620 €

Compte D 023 + 620 €

### Investissement

Compte R 021 + 620 €

Compte D 2041582 + 620 €

## **Participation de la commune aux frais de transport scolaire**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir la participation de la commune aux frais de transport scolaire pour le collège et le lycée à hauteur de 50 %, les 50 % restants étant dus par les familles.

## **Soutien au Conseil Général pour son maintien dans l'organisation territoriale**

Mme Poussard donne lecture d'un courrier reçu de l'association des maires ruraux de France demandant aux communes du département de se mobiliser contre le projet de suppression des conseils généraux à l'horizon 2021.

En effet, ce projet anéantirait le niveau de proximité et concentrerait les pouvoirs et moyens. Le département a toujours été l'interlocuteur naturel des communes rurales, il y joue un rôle de proximité essentiel de cohésion territoriale entre habitants des villes et des campagnes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal déclare s'opposer à la suppression du Conseil Général et apporte son soutien à celui-ci pour son maintien dans l'organisation territoriale.

## **Lecture de courriers**

Comité des fêtes d'Anet : organisation d'une réunion le 3 juillet prochain afin de discuter de la préparation de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

AMF : diminution des concours de l'Etat à hauteur de 30 % ce qui entraîne une baisse des dotations aux communes. Une motion de soutien à l'intervention de l'AMF auprès du gouvernement est votée par le Conseil Municipal.

Labyrinthe du Thymerais : organisation d'une animation touristique sur l'agglomération de Dreux. Le thème de cette année est l'aventure préhistorique.

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale s'est réuni pour arrêter les nouveaux rythmes scolaires qui s'appliqueront à la rentrée de septembre.

M. Huwart a déposé sa candidature en tant que sénateur.

## **Informations diverses**

Suite à la venue d'Ophélie Brette, de la communauté d'agglomération, dans le cadre des appels à projets, il a été proposé une mise en valeur des étangs de la Motte par le biais d'Eure-et-Loir Nature avec une étude tendant vers 0 pesticide et la biodiversité dans la commune. Un bilan avec l'association Fredon en serait le démarrage.

Le Conseil général dispose de fonds supplémentaires à attribuer au titre du FDAIC. Mme Poussard propose de commencer l'étude du PLU dès cette année au lieu de 2015. Les services de la communauté d'agglomération pourraient être sollicités. Une subvention de 50 % du montant de l'étude pourrait être versée. Le bordurage à la Bâte pourrait aussi être fait ainsi que les pluviales de la rue du Bourg.

Lors de la prochaine réunion, une délibération devra être prise concernant la nouvelle loi ALUR pour les modifications au niveau des ravalements des maisons.

Une réunion aura lieu au lycée Rotrou le 10 juillet prochain sur les enjeux pour le bassin de vie de Dreux à 10 ans et 20 ans.

Le P.P.R.I a été accepté. La commune a deux ans pour élaborer son plan communal de sauvegarde.

Les élections sénatoriales auront lieu le 28 septembre prochain.

Le dernier numéro du Guainville Infos est sorti sans publicité. Les tarifs et le nombre de parutions doivent être rediscutés. La commission se réunira à ce sujet prochainement.

## **Tour de table**

M. Leipert a assisté à la réunion de la commission du plan d'eau d'Ecluzelles. La compétence ne concerne que l'étang de 100 hectares. Aucun autre sujet ne sera discuté dans l'immédiat.

M. Schaal a assisté à une réunion de la commission déchets où la préparation de l'appel d'offres de 2015 a été étudiée. Un chiffrage des encombrants a été fait ainsi que la mise au standard de toutes les déchetteries et des nouveaux badges d'accès. De nouveaux modèles de camions avec capteurs ont été mis en service. Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir même si pour le moment la collecte a lieu en milieu d'après-midi le jeudi.

Mme Barathon a assisté à une réunion de la commission eau et assainissement. Le contrôle des installations est fixé à 6 ans pour les installations les plus récentes et 4 ans pour celles qui ne sont pas aux normes. La tarification envisagée pour les contrôles devrait être fixée à 180 € HT. Le déficit du SPANC a été évoqué. Un site internet a été créé où les gens peuvent poser des questions.

M. Raoult a assisté à une réunion de la commission aménagement du territoire, une présentation du SCOT a été faite, les communes qui ne sont pas encore dotées d'un PLU doivent en commencer l'étude en 2015.

M. Varin demande quand les nouveaux horaires d'éclairage public seront mis en place. Le SDE a été destinataire des horaires, donc mise en place prochaine.

M. Rouby rappelle la commission cimetière prévue le 28 juin prochain à 9h.

Mme Velin a assisté à une réunion du crédit agricole à Montreuil, une présentation de la caisse locale d'Anet a été faite ainsi qu'une présentation d'une aide proposée aux gens touchés par des problèmes de la vie.

A l'occasion de la dernière commission tourisme a eu lieu l'élection du vice-président et la présentation des gens travaillant à l'office de tourisme

Une délibération sera à prendre sur l'homogénéité des territoires par rapport à l'office de tourisme.

Mme Velin a assisté à la réunion de la commission développement économique et cohésion sociale, l'élection du vice président a eu lieu avec présentation du pôle et des enjeux 2014-2015 et intérêt communautaires au sein d'une politique de la ville.

Une journée de travail a été organisée conjointement par ERDF et le SDE 28, une visite sur site a été faite et des explications ont été données sur Infogéo. En 2019, le compteur Linky devrait être installé sur la commune.

Un point est fait sur le 14 juillet. Rappel de la messe de la Saint-Pierre à 17h30 le 28 juin avec verre de l'amitié servi par la mairie.

Mme Poussard, a assisté à la réunion de la commission transport, le paiement pour le transport scolaire devrait être désormais annuel. Il a été demandé que cela reste semestriel. Des problèmes ont eu lieu lors de la dernière location de salle, les clefs ont été perdues, le congélateur de l'association sportive a été endommagé. Une vitre a été retrouvée cassée plusieurs jours après. Un impact a sans doute été généré lors d'une précédente location.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23h25.